

INFORMATION DE LA PASSERELLE : ABATTAGE DES 220 PEUPLIERS (SUITE).

Suite à l'abattage de plus de 200 peupliers par le Conseil Général, la Rédaction de la Passerelle a saisi officiellement le Président du C.G. pour connaître les raisons de cette action. Par l'intermédiaire de son Directeur de l'Eau et de l'Environnement, il nous a répondu : « ... une demande d'autorisation de coupe a été déposée le 21 mai 2002 à la mairie de Champagne sur Seine. En août, un arrêté préfectoral a autorisé cette coupe de 220 peupliers. Compte tenu de la maturité de cette peupleraie et du nombre d'arbres à abattre pour assurer la sécurité de ce peuplement, il n'était pas envisageable d'intervenir sans couper l'ensemble des peupliers. Cette intervention lourde, qui intervient tardivement, n'est évidemment pas sans conséquence pour le taillis qui s'est développé en sous-étage. Une replantation d'essences plus adaptées sera envisagée selon la régénération naturelle que l'on peut raisonnablement attendre d'un tel milieu. » Autrement dit, le site va rester dans l'état et si les arbres qui repoussent ne sont pas assez beaux, ils seront remplacés par des sujets plus vigoureux, mais pas des peupliers.

CONSEIL MUNICIPAL DU 27.II.02 PRINCIPALES INTERVENTIONS DE L'OPPOSITION

Budget Supplémentaire :

Dans le prolongement du Budget Primitif, il traduit les priorités de la majorité municipale qui tourment le dos aux principales préoccupations des Champignots. C'est pourquoi, en dehors des budgets annexes (Restaurant municipal et Assainissement), généralement votés à l'unanimité, les membres des groupes d'opposition ont voté en leur âme et conscience : contre ou abstention. A noter que, sur proposition de Christophe SAVARD, les subventions aux associations ont été votées ligne par ligne. L'unanimité s'est dégagée pour les Trompettes de l'Aubépine. En revanche, pour l'A.P.J.C., même trois membres de la majorité ont voté comme l'opposition. En effet, une énième subvention a été proposée par M. le Maire et son Premier Adjoint chargé de la communication en retour de la distribution du journal municipal. Or, cette distribution est loin d'être réalisée dans toutes les boîtes Champenoises.

Intercommunalité :

Alors que l'opposition avait réclamé depuis plus d'un an (voir les anciens numéros de **LA PASSERELLE**) d'étudier sérieusement l'adhésion de notre commune à la Communauté de Communes de Moret - Seine et Loing, le Maire a décidé de précipiter les événements en cette fin 2002. En moins de deux semaines, ce sont tenus une réunion des Elus, une information de la population (réalisée alors que les décisions avaient déjà été envoyées aux Elus municipaux) et un vote en Conseil. Hélas, le Maire est resté très flou, utilisant le conditionnel, sur ce que notre ville aura à «gagner» avec son adhésion. Il a en revanche avoué que l'adhésion entraînera une hausse de la fiscalité de 4 à 5 % pour les particuliers. Il a même envisagé un changement de fiscalité. Pourtant le Président de la Communauté nous a indiqué que les autres communes n'y étaient pas favorables. Au passage, le Premier Adjoint, souhaitant tirer le bénéfice politique de l'adhésion de Champagne à l'ancien district de Moret, a reconnu que les analyses faites un an plus tôt par l'opposition étaient judicieuses, en se ralliant à son choix. Christine WATY a proposé un report de quinze jours de la décision, lorsque au sein même de la majorité municipale, des voix discordantes se sont fait jour en raison de la précipitation. Proposition bien sûr refusée. Après une interruption de séance, ayant permis aux uns et aux autres de réfléchir à leur vote, sept abstentions sont apparues (Mme THILLOT, MM. VERNERY, BESSEMOULIN, COURROUX, DEPARIS, BONNEVILLE et MONS), estimant que le Maire n'avait pas démontré l'intérêt de la Commune dans ce choix comparativement à l'enjeu de la non-adhésion et de ces conséquences.

Puis, le spectacle a commencé réellement avec l'élection des représentants (limités à trois par commune). M. SAVARD a proposé au Maire qu'un des représentants soit issu des rangs des groupes d'opposition. Il a refusé mais sa majorité lui a joué un bien vilain tour. Lui et son premier adjoint ont bien été élus. En revanche, son adjointe aux affaires sociales a été largement battue par Philippe MONS, élu dès le premier tour. Outre le fait que le Maire venait de se faire désavouer par son équipe, son Premier

Adjoint venait de se prendre une claque mémorable par le rejet de sa colistière et partenaire politique. Il a donc décidé de démissionner pour lui laisser la place. Mais, ce ne fut pas si simple car sa démission entraînait une nouvelle élection pour le poste vacant. Il n'a pas fallu moins de trois tours de scrutins pour qu'elle puisse enfin être nommée, dans la douleur.

Du coup, au titre des intérêts secondaires de l'adhésion de Champagne à la Communauté de Moret, Monsieur le Maire parvient à évincer Christine WATY de la Commission des Transports de la région de Moret et Christophe SAVARD du Syndicat de l'Habitat et du Conseil d'Administration de l'OPAC où il est souvent le seul opposant au Maire de Champagne, Président de l'OPAC.

Avance de subventions aux associations :

Puisqu'à Champagne, le Maire s'entête à ne voter le Budget de l'année en cours que vers la fin mars, les associations subventionnées ont besoin d'une avance financière. MM. BONNEVILLE et DEPARIS ont voté contre cette avance, Mme WATY et M. SAVARD se sont abstenus, mettant ainsi en exergue la piètre qualité de la gestion municipale. A noter que, enfin, deux membres de la majorité, intéressés car membres de certaines de ses associations, ont refusé de voter. Comme quoi, à force d'avoir raison, les membres de l'opposition finissent par être entendus.

Travaux Place Paul Jay :

Considérant que la procédure précipitée par le Maire a entraîné le cafoillage administratif qui a conduit d'une part à l'arrêt des travaux, à une diminution des subventions départementales et régionales et d'autre part à devoir faire approuver par le Conseil une convention sortant du cadre normal du Code des Marchés Publics, l'ensemble des membres de l'opposition s'est abstenu lors du vote. M. SAVARD a indiqué qu'il ne prendrait pas part au vote, trouvant la procédure particulièrement limite.

Création d'un poste d'Ingénieur (Directeur des Services Techniques)

Un nouvel agent a été recruté pour faire office de D.S.T. à compter du 1^{er} janvier prochain. L'opposition s'est abstenue (groupe «Avec vous pour Champagne» et M. MONS) sur la création d'un poste nouveau de technicien, la modification de ce poste nouveau en poste d'ingénieur (toute l'opposition, puisque cette «promotion» résulte de la négociation menée entre le Maire et la personne recrutée), et sur la fixation du montant de la prime due aux ingénieurs (groupe «Avec vous pour Champagne» et Philippe MONS).

Règlement intérieur du Gymnase Albert Camus :

Après quelques corrections grammaticales proposées par un membre de l'opposition (preuve que les dossiers sont lus avant les séances du Conseil), l'unanimité s'est dégagée sur le dossier.

Tarifs des locations de salle.

Une nouvelle hausse des tarifs de location a ainsi été proposée par l'équipe majoritaire. Notamment à cause d'une nouvelle augmentation des cautions, Mme WATY et M. SAVARD ont voté contre, MM. BONNEVILLE et DEPARIS se sont abstenus.

BRAVO! ET FÉLICITATIONS À ...

Éric, Christophe, Sylvain, Fabien, Laura, Sophie, Cécile A., Stella, Sandrine, Erika, Cécile D., Ludovic, Mélanie, Audrey, Béatrice, Séverine, Sonia, Laurent, chanteurs, accessoiristes et bénévoles... qui ont illuminé par leur talent le Palais des Rencontres le 23 novembre 2002 à l'occasion de leur 10^è spectacle.

Depuis la création du Groupe en octobre 1995, il y a eu beaucoup d'évolutions. Les Jeunes viennent, passent, d'autres arrivent ; pour certains, ils ont quelques années de plus et aussi des obligations dans leur quotidien.

Mais une belle chance pour nous. Ceux qui sont là prennent beaucoup d'initiatives : préparation des décors, organisation, sens des responsabilités et c'est heureux car cette année, le Comité

des Fêtes n'a pas montré beaucoup d'enthousiasme pour ce spectacle (seulement quelques personnes présentes le soir du 23 novembre, mais aucune aide de leur part ni pour la préparation, ni pour le rangement) ... Dommage.

Néanmoins, malgré le manque d'affiches et de publicité, la salle était pleine et la recette fut bonne.

Un spectacle de qualité qui ne demande pas beaucoup d'investissements mais qui rapporte au Comité des Fêtes.

Après beaucoup d'efforts et de discussions avec l'ancien Comité des Fêtes et d'anciens élus, au fil du temps, nous étions arrivés à obtenir satisfaction pour avoir un spectacle de qualité.

Et cette année, on ne sait pourquoi, nous avons dû nous débrouiller seuls. Les Jeunes sont courageux et ambitieux et souhaitent continuer leurs animations.

Merci aux Jeunes Chanteurs et à ceux qui les accompagnent lors de leurs représentations, famille, amis

Merci à Francis, toujours disponible pour les aider en toutes circonstances.

Merci à Laurette qui, contre vents et marées, a su faire face à toutes les situations pour mettre en place ces spectacles.

Nicole DEPARIS

qui accompagne les Jeunes depuis la création du Groupe.

Rendez-vous l'année prochaine pour de nouvelles prestations !